

LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

R-010-2023

Enregistré auprès du premier conseiller législatif

2023-05-11

**RÈGLEMENT SUR LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA FORMATION DU
PERSONNEL DES ENTREPRISES—Abrogation**

En vertu de l'article 33 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, L.R.T.N.-O. 1988, ch. I-1, et de tout pouvoir habilitant, le ministre abroge le *Règlement sur le crédit d'impôt pour la formation du personnel des entreprises*, Règl.Nun. R-029-2009.